

QUELLES PRIORITÉS DONNER À LA GESTION DU PEUGUE, DES ONTINES ET DE LA DEVÈZE ?

Plan pluriannuel de gestion du bassin versant du Peugue

Contribuez à définir la stratégie d'action
sur ces trois cours d'eau près de chez vous

PHASE
2



Bordeaux Métropole assure depuis 2016 la compétence de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). En novembre 2022, elle a adopté une stratégie qui consiste à restaurer la qualité écologique des cours d'eau et des zones humides associées. C'est à ce titre qu'elle va réaliser, d'ici 2030, les plans de gestion de tous les bassins versants de la métropole bordelaise (dont celui du Peugue), en lien étroit avec les communes concernées et en faisant participer les habitants.

LE PLAN PLURIANNUEL DE GESTION SERT À PLANIFIER LES ACTIONS DES 10 PROCHAINES ANNÉES POUR PRÉSERVER LE BASSIN VERSANT DU PEUGUE. APRÈS LE DIAGNOSTIC, IL ENTRE MAINTENANT DANS SA PHASE 2 : DÉFINIR UNE STRATÉGIE D'ACTION. ET VOUS POUVEZ Y CONTRIBUER !

QU'EST- CE QUE LE BASSIN VERSANT DU PEUGUE ?

Les ruisseaux du Peugue, des Ontines et de la Devèze prennent leur source à Pessac et Mérignac. Puis, ils descendent vers l'est, sur une longueur cumulée de 36 kilomètres, avant de se jeter dans la Garonne à Bordeaux. Au passage, ils récupèrent les eaux qui ruissellent, en surface et sous terre, sur un territoire de 60 km². C'est ce vaste espace qu'on appelle le bassin versant du Peugue ; et c'est à cette échelle que sera réalisé le plan de gestion.

► [Voir la carte du bassin versant, page 4.](#)

ON EN SAIT MAINTENANT DAVANTAGE SUR SON ÉTAT

Des cours d'eau et des zones humides en bon état sont essentiels : ils apportent de la fraîcheur, ils limitent l'impact des crues et hébergent une faune et une flore diversifiées. Cependant, ils sont fragiles.

Le diagnostic du bassin versant du Peugue, réalisé durant l'hiver 2023-2024 sur les parties à ciel ouvert, a révélé que les zones humides étaient peu nombreuses et en trop mauvais état pour

jouer pleinement leur rôle de régulation des crues, que les arbres et arbustes étaient trop peu présents pour jouer pleinement leur rôle de protection des berges et d'épuration de l'eau, que les poissons et autres animaux souffraient des discontinuités des corridors écologiques, etc.

► [Voir plus de détails, page 5.](#)

CONTRIBUEZ À LA STRATÉGIE, EN NOUS SIGNALANT CE QUI EST PRIORITAIRE POUR VOUS !

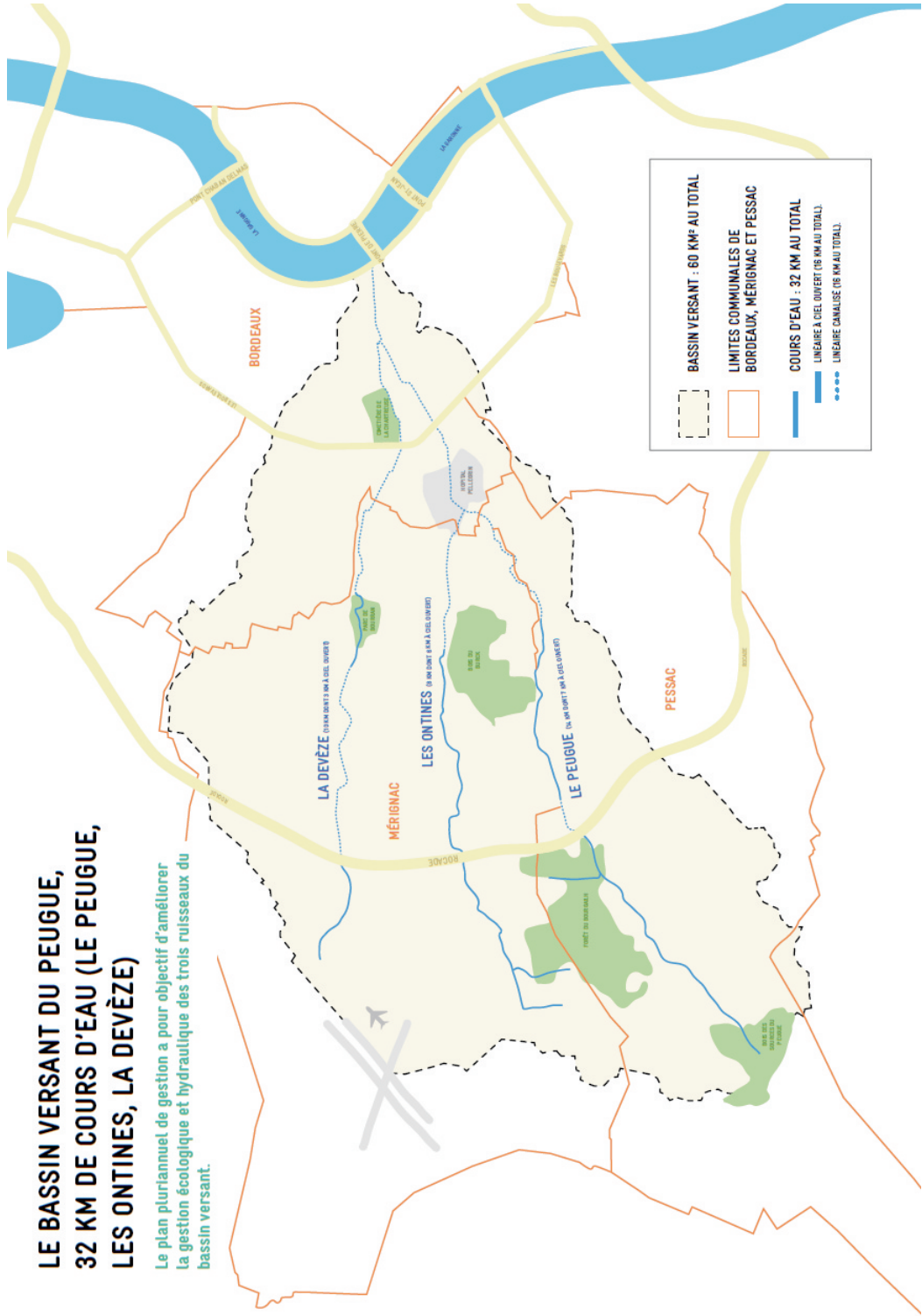
Face aux différents problèmes révélés par le diagnostic, il convient de définir par où commencer.

Et vous pouvez y contribuer car, en tant que riverain, promeneur ou encore amoureux de la nature, vous avez certainement votre idée. Exprimez vos priorités pour les 5 à 10 prochaines années : elles seront étudiées, au même titre que celles des techniciens et que le cadre réglementaire, afin d'éclairer le comité de pilotage à la fin de l'été 2024.

► [Voir comment contribuer, pages 6 et 7.](#)

LE BASSIN VERSANT DU PEUGUE, 32 KM DE COURS D'EAU (LE PEUGUE, LES ONTINES, LA DEVÈZE)

Le plan pluriannuel de gestion a pour objectif d'améliorer la gestion écologique et hydraulique des trois ruisseaux du bassin versant.



LE DIAGNOSTIC DU BASSIN VERSANT, RÉALISÉ DURANT L'HIVER 2023-2024 NOTAMMENT GRÂCE À DES ÉTUDES DE TERRAIN ET À VOS REMARQUES, MET EN LUMIÈRE PLUSIEURS ALTÉRATIONS DE SON FONCTIONNEMENT.

DEUX FONCTIONS SONT GLOBALEMENT EN BON ÉTAT, MAIS DES PROBLÈMES SUBSISTENT

Le lit mineur des trois cours d'eau, c'est-à-dire la partie comprise entre leurs deux berges, **est majoritairement en bon état** : il est peu envasé et offre des habitats assez diversifiés aux poissons, batraciens et insectes. En revanche, à certains endroits, le fond est bétonné (ce qui n'est pas propice à la faune ni à la flore) et plusieurs sections sont busées ou artificialisées : le ruisseau file alors tout droit (là où un ruisseau "naturel" circule dans des méandres) et l'écoulement est uniforme, ce qui pose problème pour la faune et pour la qualité de l'eau (son oxygénation, sa teneur en sédiments, etc.).

Les fonctions hydrauliques sont elles aussi assurées de manière globalement satisfaisante. Par exemple, on ne constate pas de grosses variations de débit au cours de l'année, on observe très peu de prélèvements par pompage et peu de moulins, vannes, pelles qui pourraient gêner les écoulements. Cependant, le territoire autour est très urbanisé : il ne reste que peu de place aux ruisseaux pour déborder lors de pluies intenses. Pour l'instant, on constate peu d'inondations par débordement des cours d'eau (elles sont plutôt provoquées par un trop-plein des réseaux d'eaux pluviales), mais le problème pourrait se poser à l'avenir.

TROIS POINTS SONT DAVANTAGE ALTÉRÉS

Le point noir principal, ce sont les berges des trois rivières. En beaucoup d'endroits, les arbres et arbustes (on parle de "ripisylve") sont absents ou peu développés : c'est une mauvaise nouvelle pour la solidité des berges (les racines contribuent à freiner leur érosion), pour les oiseaux et insectes, etc. Au contraire, les espèces invasives comme la Renouée du Japon prolifèrent, malgré des campagnes d'arrachage. De nombreuses berges ont été artificialisées pour les conforter, au moyen de pieux en bois, de bordures béton, d'enrochements (voir photo page 2).

Le lit majeur (c'est-à-dire l'espace maximal que le cours d'eau peut théoriquement occuper, lors de crues par exemple) **est très urbanisé.** Par conséquent, si les cours d'eau venaient à déborder, ils devraient le faire sur des zones bâties. Par ailleurs, **les zones humides y sont très peu nombreuses** alors qu'elles jouent un rôle essentiel "d'éponge", en absorbant l'eau lorsqu'il y en a trop dans les ruisseaux et en leur restituant dans le cas inverse.

Enfin, **la continuité des écoulements et de la circulation des poissons est souvent gênée par des "marches"** créées par le bétonnage au pied des ponts (et les ponts sont nombreux car le bassin versant est très urbanisé) ou d'autres ouvrages.

PHASE 2 : POUR DÉFINIR UNE STRATÉGIE RÉALISTE, IL FAUT À PRÉSENT ÉTABLIR DES PRIORITÉS . ET VOUS, QUELS CHOIX FERIEZ-VOUS ?

Quels enjeux devrions-nous prioriser sur 5 à 10 ans, dans la liste ci-dessous (que vous pouvez compléter), et pourquoi ? Vos arguments seront étudiés par le comité de pilotage à la fin de l'été 2024.

RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES ?

Des milieux aquatiques (c'est-à-dire le fond du lit des ruisseaux, la ripisylve, les zones humides, etc.) en bon état, c'est une bonne nouvelle pour la **solidité** des berges, pour la prévention des **inondations**, pour la richesse de la **faune et de la flore** locales, pour la beauté des paysages, etc.

Pour les restaurer, on peut prévoir **par exemple** de lutter contre les espèces invasives (animales et floristiques), recréer des méandres dans les ruisseaux, planter des arbres et arbustes sur les berges, interdire l'accès au public de certaines parties des berges, encadrer la divagation des chiens, privilégier les aménagements végétalisés (plutôt que le béton ou les enrochements), rouvrir certaines parties aujourd'hui canalisées, etc.

PROTÉGER LES ZONES HABITÉES CONTRE LES INONDATIONS ?

Peu d'inondations liées au cours d'eau sont aujourd'hui constatées (les inondations sont plutôt liées à la saturation

des réseaux d'eau pluviale). Mais le risque augmente avec le **réchauffement climatique**.

Pour s'y préparer, on peut **par exemple** renforcer et entretenir les berges pour qu'elles ne cèdent pas en cas de crues, restaurer les zones humides pour qu'elles absorbent une partie des eaux pluviales, gérer le bois mort et les arbres instables pour qu'ils ne fassent pas obstacle à l'écoulement des eaux, etc.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU ?

La totalité des **eaux pluviales** se déversent dans les trois ruisseaux, ce qui peut altérer la qualité de leur eau et nuire à la biodiversité, mais aussi aux promeneurs et aux riverains des parties à ciel ouvert.

On peut améliorer la qualité de l'eau, **par exemple** en restaurant des zones humides et en renforçant la ripisylve qui contribuent à épurer les eaux pluviales avant qu'elles ne parviennent aux rivières, en réduisant les sources de pollution sur certains secteurs, etc.

ASSURER UNE QUANTITÉ D'EAU SUFFISANTE ?

Si les ruisseaux viennent à manquer d'eau (en été notamment), alors ils coulent moins bien et **stagnent** ; et toute la faune et la flore qui en dépendent en souffrent.

Agir sur la quantité d'eau peut passer par la sensibilisation des usagers et riverains à son utilisation raisonnée, par des aménagements en faveur de l'infiltration de l'eau dans les sols, la restauration des zones humides qui restituent l'eau lorsqu'il y en a besoin, etc.

SENSIBILISER AUX FRAGILITÉS DES COURS D'EAU ?

Certains des problèmes soulevés par le diagnostic relèvent de **l'usage** qui est fait des cours d'eau.

La sensibilisation et l'encadrement peut alors être un enjeu, **par exemple** en autorisant l'accès au public sur certaines parties des berges seulement, en installant des panneaux pédagogiques sur les cheminements, en sensibilisant les riverains à l'importance d'entretenir les berges selon des modalités adaptées à la biodiversité, etc.

COMMENT CONTRIBUER À DÉFINIR LA STRATÉGIE ?

PARTICIPEZ À UNE BALADE

Trois balades-débat pour mieux comprendre le diagnostic et pour débattre des priorités avec l'équipe-projet et d'autres citoyens !

- **mercredi 19 juin, 14h30**, autour du bois du Burck
- **mardi 25 juin à 18h**, le long des Ontines (quartier des Eyquems)
- **samedi 6 juillet à 10h**, autour de la forêt du Bourgaillh.

Inscription préalable obligatoire sur : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>
> page "Plan de gestion du Peugue"

EXPRIMEZ-VOUS SUR LE SITE

Consultez des documents complémentaires et exprimez vos priorités avant le lundi 15 juillet 2024 (voir le lien ci-dessus) !

Calendrier prévisionnel

- **Hiver 2023-printemps 2024**
Phase 1 : diagnostic
- **Printemps - été 2024**
Phase 2 : stratégie
- **Automne - hiver 2024**
Phase 3 : plan d'action
- **2025**
Instruction réglementaire
- **Fin 2025**
Début d'application du plan de gestion (pour 5 à 10 ans)





Service gestion des milieux aquatiques
et prévention des inondations (Gemapi)
Esplanade Charles de Gaulle
33076 Bordeaux cedex
centregemapi@bordeaux-metropole.fr